



Chères Consœurs, chers Confrères,

A la suite de la communication que vous avez reçue vendredi, je tenais à vous informer des **actions entreprises par la CNCC pour empêcher absolument un nouveau relèvement des seuils**, tel qu'il est étudié par le ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre du projet de loi de simplification.

Nous avons initié une série de rendez-vous au plus haut niveau, à Matignon, à la Chancellerie, à Bercy, pour **alerter sur les conséquences désastreuses de ce projet pour la profession, et en particulier son exercice libéral, autant que pour l'économie dans son ensemble**. Nous avons d'ores et déjà communiqué aux ministères les données clefs, arguments et éléments chiffrés, notamment l'impact sur les cabinets de petite et moyenne taille dans les territoires.

A ce stade, nous pouvons affirmer disposer du soutien du ministère de la Justice et du cabinet du Premier Ministre.

Par ailleurs, **les relations de confiance nouées avec les organisations patronales ces trois dernières années, notamment le MEDEF, la CPME et l'U2P, et les efforts particuliers déployés ces derniers jours, nous permettent aujourd'hui de compter sur leur soutien et leur intervention directe auprès du ministre de l'Economie et des Finances** pour appuyer nos arguments concernant l'inefficacité d'une telle mesure et son impact négatif sur l'économie.

L'UNAPL et la **Conférence générale des juges consulaires** ont également exprimé leur soutien et alerté leurs contacts, et des démarches identiques sont en cours auprès des représentants des banques (FBF), des gestionnaires d'actifs (AFG) et des investisseurs.

A cette heure, nous savons que les arbitrages concernant le futur projet de loi de simplification seront pris en réunion interministérielle très prochainement.

Nous maintenons nos efforts et nous continuons à agir à tous les niveaux, en complète collaboration avec l'ensemble des organisations et syndicats de la profession que nous avons réunis hier soir.

Je saisis ici l'occasion pour remercier leurs représentants pour leur soutien et leur mobilisation à nos côtés pour défendre la profession et je salue la dynamique d'unité à l'oeuvre, essentielle au regard de l'importance de l'enjeu.

Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés,

Bien confraternellement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Ollivier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Yannick Ollivier

Président de la CNCC